

/M.S./G.S./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

→ DIVENC (Ministère de la jeunesse) Kigali, le 9/05/1986

N° 1770 /15.07

V
AS/5/78

Madame MUKANGABO Auréa
Représentante Légale de l'A.G.R.
B.P. 76
K I G A L I

Objet : Transmission compte-rendu.

Madame la Représentante Légale,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour disposition et suite appropriée le compte-rendu de mon entrevue avec les membres du Comité National de l'Association des Guides du Rwanda en date du 19 avril 1986 sur l'évolution de cette même Association.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame la Représentante Légale, à l'assurance de ma franche collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col. BEM



C.P.I à:

- Membre du Comité National de l'A.G.R. (Tous)
- Monsieur le Secrétaire Général au MIJEUCOOP

K I G A L I

- ✓ - Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP

K I G A L I

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF AVEC LE COMITE NATIONAL DE
L'ASSOCIATION DES GUIDES DU RWANDA EN DATE DU 19 AVRIL 1986.

=====

- Président de la Réunion

NDINDILYIMANA Augustin, Lt Col BEM, Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif.

- Participants :

1) De l'A.G.R.

- Madame MUKANGABO Auréa, Représentante Légale de l'A.G.R.
- Mademoiselle KABAGABO Alphonsine, Représentante Légale Suppléante
- Mademoiselle MUKAMURANGIRA Mélanie, Commissaire aux Relations
Internationales
- Mademoiselle MUNYANA Nicole, Commissaire à la trésorerie.

2) DU MIJEUCOOP

- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Madame MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse.

Le Ministre a ouvert la réunion en précisant que cette
rencontre a pour but de réfléchir sur l'évolution de l'Association des
Guides du Rwanda depuis la dernière Assemblée Générale des membres.
Il a poursuivi en félicitant les efforts que le nouveau Comité vient de
manifeste, notons surtout l'organisation et la réalisation du séminaire
débât qui a eu lieu à Remera/KIGALI du 15 au 16 février 1986. Ce fut
une réussite qui a caractérisé un bon langage entre les membres de l'A.G.R.
Les responsables ont été encouragées pour continuer à se compléter et
mener l'action dans le même sens.

Aussi, ces mêmes responsables ont été félicitées pour avoir fait preuve
de dévouement et de bonne volonté dans le travail déjà accompli mais
il y a lieu de mener une réflexion sur deux points qui constituent notre
ordre du jour :

- Fonctions de Mademoiselle NIRAGIRE Béllancille
- Relations publiques et efficacité entre les membres du comité.

1. Les fonctions de Mademoiselle NIRAGIRE Béllancille au sein de l'A.G.R.

Concernant le cas de Mademoiselle NIRAGIRE Béllancille, le Ministre n'a pas caché aux participants sa ferme position pour qu'elle quitte l'A.G.R.

A la question de la continuité du travail, le Ministre a accepté de libérer une personne qui assurerait l'intérim jusqu'à ce qu'on trouve quelqu'un à engager définitivement. Pour son salaire le MIJEUCOOP s'engage à le payer. Cette position est justifiée par ce qui suit:

Compte-tenu de la décision du Comité National qui avait décidé de n'employer Mademoiselle NIRAGIRE que pour une période d'initiation des nouveaux membres;

- Vue que ces membres, à commencer par la Présidente, connaissent les critiques que certains membres de l'ancien Comité National continuent à faire suite à ce cas, les membres du Comité au nombre de quatre trouvent normal que NIRAGIRE démissionne et qu'en attendant le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif accepte de mettre à la disposition de l'A.G.R. un agent (à son choix) pour s'occuper de l'administration courante.

Les membres du comité (présents) ont tiré conséquence de cette disposition pour en informer l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses.

Le Ministre est d'accord que Béllancille reste juste pour le temps de la remise-reprise avec la personne qui sera choisie pour assurer l'intérim.

2. Relations Publiques et Efficacité de certains membres du Comité.

Le Ministre se soucie de la marche actuelle de l'A.G.R., à ce propos il a dit "en suivant les choses dans les détails, et avec des renseignements un peu officieux, on se rend compte qu'il y a des problèmes avec un des membres du comité, à savoir Madame MUKAKIBIBI Saïdaty". Cela est prouvée par la lettre du 15 Avril 1986 de Madame MUKAKIBIBI elle-même. Il a été donc demandé aux membres du comité présents comment on compte faire pour corriger certaines anomalies qui peuvent entraîner des difficultés au sein de l'Association.

Prenant la parole, Madame MUKANGABO Auréa, Représentante Légale de l'A.G.R., s'est exprimé en ces termes :

.../.....

seraient adressées à l'OPROVIA, CARITAS-RWANDA, CROIX-ROUGE RWANDAISE, CATHOLIC RELIEF SERVICE, SAWS, CAISSE SOCIALE DU RWANDA, etc...

Par ailleurs, l'Association peut envoyer des requêtes à certains organismes indépendamment du MIJEUCOOP.

b) Coopération Internationale

- Elle reste bonne du côté des Guides Allemandes surtout que l'équivoque sur les fonds accordés par celles-ci est levé.
- Pour la Belgique on se rend compte que suite à des fausses informations que propagent certains membres d'autres mouvements les relations de coopération et de solidarité sont en train de se détériorer. Un exemple frappant est que les Belges ne veulent plus débloquent les fonds nécessaires à l'exécution de la deuxième phase des travaux de construction du Centre-Guide de Gikondo.

- Devant cette situation un peu regrettable, le Ministre a conseillé les responsables de l'A.G.R. de ne pas se taire mais plus tôt à mener une contre-attaque en présentant le bien fondé des activités de l'A.G.R. et de demander à leurs consœurs Belges de ne pas toujours se fier aux dires des gens qui seraient peut être contre la promotion féminine au sein de l'A.G.R.

Une autre proposition est celle d'inviter les guides Belges et Allemandes à venir au Rwanda à l'occasion d'un camp de formation ou pour un voyage d'étude et pourquoi pas pour l'inauguration de la première phase de leur Centre sis à Gikondo.

c) Relations entre les Mouvements de Jeunesse et le MIJEUCOOP

- Partant de l'Arrêté Présidentiel qui met les Mouvements et les Associations de Jeunesse sous la responsabilité du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Ministre tient à ce qu'on trouve une formule qui l'autorise à décider quand il y a quelque chose qui ne marche pas.
- Il a donc informé les responsables de l'A.G.R. que les services du MIJEUCOOP sont en train de préparer un projet d'Arrêté Ministériel qui ne sera pas à l'encontre de l'Arrêté Présidentiel précité et de l'Edit du 25 Avril 1962 régissant les ASBL; il s'agira de clarifier les relations Ministère et Mouvements de Jeunesse.
- La présidente de l'A.G.R. a intervenu en disant que son association ne veut en aucun cas écarter le MIJEUCOOP dans les activités d'éducation et de formation de la Jeunesse mais la plupart des membres trouvent normal que le MIJEUCOOP attende le programme

"Effectivement, Madame Saïdaty n'est pas du côté du comité, elle n'est pas contente des fonctions lui confiées et on a peur que dans ses actions elle est poussée par des personnes extérieures qui ne sont pas concernées par la réorganisation de l'A.G.R."

En réponse à la lettre qui lui demandait de justifier l'utilisation des fonds qu'elle avait reçu pour l'organisation d'un atelier de couture, Madame Auréa a déclaré à l'assistance qu'elle en a reçu rapport non clair et précis. Elle a proposé que ce rapport fasse d'abord objet d'un examen minutieux au sein du comité avant d'user de leur droit et devoir d'arrêter leur collègue qui n'oeuvre pas au développement du Guidisme au Rwanda.

D'autres intervenants ont fait remarquer des engagements que Madame MUKAKIBIBI prend au nom de l'association mais à l'insu de ses collègues, tel est le cas d'achat de 200 pulls, lors de son dernier voyage à Nairobi, des tissus; la promesse de 450.000 FRW à l'unité de Kabuye, etc...

Pour tirer au clair la situation financière, les responsables Guides ont demandé un contrôle. Pour ce contrôle, il faudra qu'elles écrivent au MIJEUCOOP qui à son tour demandera le concours d'une personne extérieure (du MINIFINECO ou d'ailleurs). Le Directeur Général de la Jeunesse a rappelé l'importance de la mise sur pied des commissaires aux comptes en conformité avec l'article 41 des statuts de l'A.G.R.

Madame Auréa a noté cette recommandation et a été d'accord de procéder à cette opération dans les plus brefs délais.

Après avoir fait remarquer qu'il y a des abus dans l'utilisation du véhicule de l'A.G.R., la Présidente a souhaité qu'on lui donne la réserve d'essence pour tout un mois (un carnet) et se chargera de programmer les déplacements en conséquence.

3. Informations diverses

a) Organisations des camps de formation

Concernant la formation, la Présidente de l'A.G.R. a précisé que Madame MUKAKIBIBI Saïdaty qui avait été élue Commissaire Nationale à la formation n'était pas à la hauteur des ses fonctions; elle a été placée comme Trésorière de l'Association et Mademoiselle DUSENGE Virginie devait la remplacer à la formation.

Pour l'organisation des camps de formation pendant les prochaines grandes vacances, le Ministre a marqué son accord pour couvrir les requêtes de demande de vivres et autres assistances qui

d'activités annuelles et le rapport annuel d'exécution pour donner des observations éventuelles.

Le Ministre est d'accord que chaque mouvement ait sa liberté d'action, il faut éviter l'ingérence aussi il faut un texte officiel pour éviter des conflits.

Il faut donc que les services techniques concernés par l'élaboration du document le fasse judicieusement.

- Une fois le projet d'Arrêté Ministériel terminé il fera objet d'une discussion lors d'une réunion qui regroupera tous les responsables des Mouvements de Jeunesse et les techniciens de tous les Départements Ministériels concernés.

En concluant le Ministre a encore une fois ^{fait} sentir aux participants que cette rencontre n'était pas à négliger pour résoudre certains problèmes. Il a remercié vivement les responsables de l'A.G.R. d'avoir répondu à l'invitation malgré les distances parcourues pour arriver à Kigali (pour quelques unes) et leurs a réaffirmé son vif désir de coopérer à l'avancement de l'Association des Guides du Rwanda.

Fait à Kigali, le 21 Avril 1986

Le Rapporteur de la Réunion

MUKABURASA Spéciose.-

Le Président de la Réunion

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Ministre de la Jeunesse
du Mouvement Coopératif.

